

COMMUNE DE LACONNEX

Procès-verbal de la séance de Conseil municipal du lundi 31 mars 2008

Présents: Hubert Dethurens, maire.
Catherine Koumrouyan, adjointe.

Jean Batardon, Philippe Lädermann, Denis Mandallaz, Yves Mermet,
Dominique Pascual, Véronique Rudaz, Bradley Stillwagon, Laurent
Thévenoz, Laurent Zimmermann.

Excusé: Jean-Paul Cattin

Ordre du jour:

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 3 mars 2008
2. Demande de naturalisation
3. Aménagement de l'entrée Nord du village
4. Jeunes sapeurs-pompiers
5. Nouveau cheminement piétonnier
6. Communications de l'exécutif
7. Divers
8. Questions du public

Hubert Dethurens, maire, salue les conseillères et les conseillers et les remercie pour leur ponctualité. Il donne ensuite des nouvelles de Jean-Paul Cattin toujours en lutte contre la maladie et actuellement hospitalisé. Hubert ne cache pas son inquiétude face à la dégradation de l'état de santé de Jean-Paul.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 3 mars 2008

Après une discussion concernant l'interprétation des propos de M. Etienne Chevalley lors de la dernière séance, le procès-verbal de la séance du 3 mars est finalement accepté à l'unanimité.

2. Demande de naturalisation

A la demande du maire, le secrétaire donne connaissance au Conseil du dossier de demande de naturalisation de Mlle Helen Stevenson. Cette demande de naturalisation est préavisée favorablement à l'unanimité des membres présents.

3. Aménagement de l'entrée nord du village

Deux maquettes de sculptures en métal ont été apportées par M. Manuel Torres, sculpteur dont l'atelier est situé sur le territoire de la commune. L'idée générale est que

l'une de ces œuvres pourrait être placée dans la pointe herbeuse à côté du nouveau giratoire. Le maire précise encore que, vu la réputation internationale de M. Torres, le prix d'une œuvre comme celle-là est d'environ CHF 90'000.— mais que le Fonds cantonal d'art contemporain participerait certainement à son acquisition, dans une mesure que nous ne connaissons pas encore précisément. Les conseillères et les conseillers prennent le temps de bien regarder ces maquettes et la discussion s'ouvre:

- Laurent Thévenoz avoue que, bien que n'étant pas un grand amateur d'art abstrait, il trouve ces œuvres séduisantes. Toutefois, il ne les voit pas dans l'endroit prévu.
- Denis Mandallaz imagine au contraire que cette pièce, grandeur nature, serait du meilleur effet à l'entrée du village.
- Laurent Zimmermann dit qu'il faut oser acquérir une œuvre comme celle-là mais prévient que l'avis de la population sera probablement très partagé, comme pour toute décision audacieuse d'ailleurs.
- Jean Batardon, quant à lui, n'est pas convaincu par cette forme d'art et préférera s'abstenir.
- Yves Mermet avoue qu'il avait au départ des idées plus traditionnelles mais qu'il a changé d'avis et trouve aujourd'hui qu'une telle œuvre serait bien à sa place à l'endroit proposé. Il pense aussi qu'il faudrait étudier un éclairage adéquat.

Une discussion générale suit au terme de laquelle le maire demande au Conseil s'il est d'accord d'entrer en matière sur ce projet. Par huit voix pour et deux absentions, le Conseil accepte de poursuivre cette idée.

Le maire demande alors quelle est l'œuvre qu'il faudrait choisir. Par neuf voix contre une, c'est la maquette intitulée "pétale de luma" qui est choisie.

En ce qui concerne le centre du giratoire, le maire rappelle qu'il est actuellement en gazon. Avant que n'intervienne une décision plus élaborée et qui devra être en accord avec la sculpture de M. Torres, une majorité du Conseil trouve qu'il devrait quand même être fleuri de manière simple mais colorée. L'exécutif demandera l'avis d'un spécialiste à cet effet.

4. Jeunes sapeurs pompiers

Lors de leur dernière réunion, les maires et adjoints de la Champagne ont reçu une délégation des représentants de l'association des jeunes sapeurs-pompiers. Hubert Dethurens précise que la discussion qui a suivi a relevé des points positifs et des points négatifs. Le point positif étant principalement que ces jeunes seraient occupés intelligemment le samedi. Le point négatif étant peut-être qu'en commençant trop tôt, ces garçons ou ces filles pourraient rapidement se fatiguer de ce genre d'activité. Laurent Zimmermann précise qu'en plus de la cotisation demandée aux parents, la somme supplémentaire dont ils ont besoin pour réaliser toutes les activités prévues est

de CHF 4'500.--, somme qu'ils espèrent obtenir de différentes manières: communes, sponsors, donateurs, etc.

Après discussion le Conseil décide d'attribuer le montant de CHF 150.— par année et par jeune de la commune participant à ces cours. Nous demanderons rapidement aux autres communes concernées les détails de leur participation.

5. Nouveau cheminement piétonnier

Afin que les enfants puissent se rendre de l'école au centre sportif sans passer par le centre du village, un projet de nouveau cheminement piétonnier a été imaginé. Ce cheminement relierait le chemin des Quarts au chemin des Reblots. Le maire le présente à l'aide de plans sommaires. Des contacts ont été pris avec les riverains afin qu'un chemin de terre, sans soutènement, puisse être créé. Certains conseillers pensent aussi qu'il faudrait placer des écriteaux ou des barrières aux entrées pour éviter que les chevaux ne passent sur ce chemin.

6. Communications de l'exécutif

- Parking près de la chapelle. L'exécutif a reçu une délégation de l'Office cantonal de la mobilité (OCM) et ces derniers ont donné leur feu vert. L'autorisation devrait être délivrée prochainement.
- Rue de la maison-Forte. L'OCM nous déconseille d'effectuer un marquage en jaune de la mairie au giratoire. Selon eux, ce genre de mesure ne donne que l'illusion de la sécurité. Dominique Pascual demande s'il serait possible d'enlever une haie. Le maire lui répond que cela semble très difficile au vu des lois en vigueur actuellement.
- Salle au rez-de-chaussée de la Mairie. Des travaux pour améliorer l'ambiance acoustique de cette salle vont débuter le 7 avril prochain, selon les devis présentés précédemment par le maire.

7. Divers

Catherine Koumrouyan et Laurent Thévenoz nous informent que la journée de nettoyage du village prévue pour le samedi 5 avril est organisée. Tout est prêt.

Laurent Thévenoz a également été contacté par Mme Van de Waal qui lui a dit qu'elle était personnellement pour une déchetterie décentralisée. De plus, elle lui a signalé qu'un container placé au chemin des Mouilleuses pouvait être enlevé.

Bradley Stillwagon signale que des travaux ont été effectués par l'Etat au niveau du manège de La Gambade et que l'accotement de l'arrêt de bus doit être refait. Le maire en prend note.

Bradley demande aussi s'il serait souhaitable d'associer les propriétaires de chiens de la commune de Soral au cours qu'il s'est proposé de donner. Le Conseil pense que c'est un peu risqué car il pourrait alors y avoir trop de monde.

Véronique Rudaz a été contactée par des habitants de l'immeuble situé rue de la Maison-Forte 2. Ces derniers lui ont dit que le crépi d'un mur prenait l'eau. Ils ont avisé la Régie qui n'a, semble-t-il, pas réagi. L'exécutif prendra contact rapidement avec la Régie Bersier pour examiner cette question.

Véronique nous informe encore qu'elle a vu un CD présentant une attraction intéressante pour la Fête des écoles. Il s'agit d'une sphère dans laquelle les enfants courent. Cette attraction est retenue pour animer la fête susmentionnée, en plus du château gonflable.

8. Questions du public

Il n'y a pas de public ce soir.

Gabriel Dethurens
Secrétaire de mairie